

# TOUS EN GRÈVE LE 11 JUIN

## RÉFORME DU COLLÈGE ou comment imposer ce qui ne marche pas au lycée

En collège comme en lycée, nous sommes tous concernés !



Signez et faites circuler la pétition :  
<http://unautrecollege2016.net/>



RÉFORME  
DU LYCÉE



UN BILAN ACCABLANT !

- ❑ **Accompagnement personnalisé** : un fourre-tout à l'efficacité pédagogique douteuse ;
- ❑ **Dégradation continue** des conditions de travail : classes surchargées, emplois du temps « baroques », groupe-classe éclaté, horaires globalisés en LV... ;
- ❑ **Autonomie locale** : la répartition locale des heures à effectifs réduits et de l'AP crée des tensions au sein des équipes et entraîne des inégalités entre établissements. Elle renforce les logiques de concurrence.

RÉFORME  
DU COLLÈGE



LA MÊME IDÉOLOGIE !

- ❑ **Attâques contre les disciplines** : suppressions d'options, diminutions et globalisation des horaires des enseignements disciplinaires, programmes avec peu de repères annuels ;
- ❑ **Accompagnement personnalisé** pas plus pertinent qu'en lycée ;
- ❑ **Enseignements pratiques interdisciplinaires** : pris sur les horaires disciplinaires, différenciant les enseignements d'un collège à l'autre, sans possibilité de concertation ;
- ❑ **Autonomie locale** : 20 % des horaires laissés à l'autonomie des équipes, qui sera l'autonomie du chef d'établissement et qui s'accompagnera, d'une multiplication des hiérarchies intermédiaires et de réunions diverses...

Mais rien pour améliorer les conditions de travail et faire mieux réussir les élèves...

ET ENSUITE



L'EFFET-BOOMERANG  
EN LYCÉE ?

Les collégiens sont les futurs élèves de lycée... et ils arriveront après une formation appauvrie, encore plus hétérogène et déstructurée...

Rassemblement le 11 juin à 11 h 30  
à Auxerre au Pont Paul Bert

# TOUS EN GRÈVE LE 11 JUIN

## Une réforme du collège qu'il faut combattre

**snes-89**  
fsu Syndicat National  
des Enseignements  
de Second degré

## Pourquoi ?

**SNEP**  
89

**Horaires  
disciplinaires**



- Diminution déguisée des horaires disciplinaires par l'introduction dans ces horaires de dispositifs (AP, EPI);
- Mise en concurrence des disciplines ;
- Globalisation d'enseignements : « enseignements artistiques », « sciences et technologie » en Sixième;
- Suppression d'options, de bilangues, des classes euro... ;
- Mise à mal des Langues anciennes et des Langues régionales.

**Conditions  
de travail**



- Aucune amélioration des effectifs de classe ni des possibilités de travail en petits groupes ;
- Aucune possibilité de concertation et de travail collectif des équipes pédagogiques ou au sein d'une discipline pour le développement de l'interdisciplinarité ou l'accompagnement des classes.

**Fonctionnement  
des  
établissements**



- Modulation des horaires disciplinaires dans les établissements par le chef d'établissement et le CA, facteur d'inégalités ;
- Pilotage des pratiques pédagogiques par des structures bureaucratiques : multiplication de conseils divers inutiles et chronophages, et des hiérarchies intermédiaires ;
- Aucune amélioration des possibilités de travail en équipes pluriprofessionnelles.

## Comment ?

**EN REVENDIQUANT** les moyens de s'attaquer aux inégalités : effectifs de classe, travail en groupes, horaires disciplinaires nationaux, respect de la liberté pédagogique... ;

**EN REFUSANT** une réforme bureaucratique loin des réalités pédagogiques et des besoins des élèves, qui reprend les éléments, pourtant en échec, de la réforme du lycée ;

**EN EXIGEANT** des programmes nationaux comportant des repères annuels et maintenant l'exigence culturelle de la formation de tous les jeunes

## Rassemblement le 11 juin à 11 h 30 à Auxerre au Pont Paul Bert